Reboisement post incendie du Bois de Saint-Symphorien

Référence externe
ds 20600852

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
22-04-2025 11:56:44

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
100%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
11 333

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
15-11-2026 04:00:19

Type
Projet individuel

Créé le
18-10-2024 14:27:14

Description succincte
Le projet de Label Bas Carbone déposé porte sur le reboisement du bois de Saint-Symphorien, couvrant une surface de 73,74 hectares dans les Landes. Le Bois de Saint-Symphorien a été entièrement incendié en 2022. Le propriétaire souhaite réaliser un projet "innovant" pour le secteur des Landes en introduisant de nouvelles essences autres que le Pin Maritime. Après de nombreuses discussions avec l'INRAE, les 73,74 ha à reboiser seront plantés à 80 % en Pins (Maritime + Taeda) à objectif de production de bois d'œuvre et à 20 % de feuillus (Bouleaux + Chênes) sous formes de lisières et haies à objectif de diversification d'essences et d'amélioration du paysage.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	55
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	75
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	13
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Pin maritime
Pin taeda
Bouleau verruqueux
Chêne-liège
Chêne vert
Chêne rouge d'Amérique
Chêne pubescent
Chêne tauzin

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	8 386
Stockage produits	336
Substitution	2 612

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
Anonyme	100	